

Près de 40 % des poissons d'eau douce en péril

Pollutions, drainage, digues et barrages altèrent l'habitat et les défenses des espèces

L'esturgeon européen, la grande alose, l'anguille européenne et le chabot du Lez en danger critique d'extinction. La loche léopard, la lamproie marine, l'omble chevalier ou l'apron du Rhône en danger. Le brochet aquitain, la lote de rivière ou l'ombre commun en situation de vulnérabilité... Au total, 15 des 80 espèces de poissons d'eau douce présentes en France métropolitaine, soit près d'une sur cinq, sont menacées de disparition. C'est ce que révèle la « liste rouge » publiée, jeudi 11 juillet, par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature et le Muséum national d'histoire naturelle.

Par rapport à la précédente évaluation, réalisée voilà neuf ans, le bilan s'est encore aggravé puisque, si l'on y ajoute 16 espèces classées comme « quasi menacées » (barbeau méridional, vairon basque, saumon atlantique...), le pourcentage total d'espèces en péril est passé de 30 % à 39 %. « *La destruction et la dégradation des milieux naturels constituent les principales menaces* », indiquent les auteurs. C'est ainsi que la loche d'étang pâtit de l'assèchement des zones humides et de la présence de digues

sur les cours d'eau. Le drainage agricole des prairies humides affecte les conditions de reproduction du brochet commun, tandis que l'extraction de granulats met à mal l'habitat de la lamproie de rivière ou du toxostome.

Rôle des pesticides

A cette pression s'ajoute la pollution des milieux d'eau douce, lacs ou rivières, notamment par les pesticides. Cette mauvaise qualité des écosystèmes aquatiques a pour effet de fragiliser les défenses immunitaires de certaines espèces, comme l'anguille européenne. La situation des poissons migrateurs amphihalins (qui effectuent une partie de leur cycle de vie en eau douce et une autre partie en mer) est jugée particulièrement « inquiétante ». Aux menaces déjà citées s'ajoutent, pour ces migrateurs, les barrages qui compromettent leur périple vers leurs zones de reproduction.

Par rapport à la liste rouge d'il y a neuf ans, sept espèces de poissons d'eau douce ont vu leurs effectifs se redresser : le spiralin, le mulot porc, le chabot fluviatile, le vairon commun, la bouvière, la biennie fluviatile et l'ide mélanote. ■

PIERRE LE HIR

Le Monde du 13 juillet 2019



La lote de rivière, autrefois commune dans les bassins du Rhin, du Rhône et le la Saône, est en régression du fait de la disparition de ses zones de fraie ainsi que du réchauffement climatique, cette espèce se reproduisant à très basse température. Henri Persat